CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E98077** **VALABLE JUSQU'AU** **17/01/2027**

ÉDITÉ LE 31/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/11/2012

Forme juridique : SAS

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2012 B 2345

Siret : 789 177 730 00015

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4031312-0

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J37820X

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J37820X

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : ADEQUASOL

6 RUE DES PLATANES
67120 DUPPIGHEIM

Téléphone : 03 88 18 67 82 **Fax :** 03 88 04 23 02

Portable : 06 14 22 03 37

Responsabilité légale :
FOLIOT PHILIPPE DIRECTEUR GÉNÉRAL / NEVEUX XAVIER PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : x.neveux@adequasol.fr

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 13 416 183 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2151	Dallage courant (Technicité courante)	25	12/09/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/10/2025 08:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.